

AUTEUIL-LE-ROI

BULLETIN MUNICIPAL

N°115
Octobre 2011



Rentrée scolaire

Agenda 2011-2012

EN NOVEMBRE

le vendredi 11 novembre

Cérémonie du Souvenir

le samedi 26 novembre

Soirée Jazz

EN DÉCEMBRE

le samedi 3 décembre

Téléthon-

Marché de Noël

le samedi 10 décembre

Noël des enfants

EN JANVIER

le samedi 14 janvier

Vœux 2012

EN FÉVRIER

le samedi 5 février

Chorale ukrainienne

le samedi 25 février

Mardi Gras

Sommaire

4

Bilan de mi mandat

12

Compte-rendus

15

Portrait

16

École

18

Vie au village

21

Histoire

22

Associations

30

Idées lecture

Calendrier des manifestations 2011-2012

Dates	Organisateurs	Manifestations	Sites
15 octobre	CCAS	Repas des Séniors	Salle des Fêtes
26 octobre	CLA	Loto	Salle des Fêtes
11 novembre	Mairie	Cérémonie	Monument aux Morts Mairie - 16h
18 novembre	L'Arpent de Bacchus	Beaujolais Nouveau	Salle des Fêtes
19 novembre	Avenir Sportif Auteuillois	Soirée annuelle	Salle des Fêtes
26 novembre	L'Arpent de Bacchus	Etiquetage cuvée 2010	Cave - Mairie
26 novembre	Union Anciens Combattants	Repas (midi)	Salle des Fêtes
26 novembre	Comité des Fêtes	Soirée Jazz	Salle des Fêtes
2 décembre	Auteuil Gym	Repas du Club Gym	Salle des Fêtes
3 décembre	Mairie	Téléthon - Marché de Noël	Salle des Fêtes
9 décembre	Mairies	Spectacle pour les scolaires	Salle des Fêtes
9 décembre	L'Arpent de Bacchus	Distribution cuvée	Cave - Mairie
10 décembre	Comité des Fêtes	Noël des enfants	Salle des Fêtes
14 janvier	Mairie	Vœux 2012	Salle des Fêtes
18 janvier	Club de Loisirs Auteuillois	Assemblée Générale	Maison des associations
19 janvier	Les P'tites Frimousses	Assemblée Générale	Garderie
21 janvier	Boxe Française Savate Auteuilloise	Galette	Salle des Fêtes
22 janvier	Comité des Fêtes	Thé dansant	Salle des Fêtes
28 janvier	L'Arpent de Bacchus	Repas de la St Vincent	Salle des Fêtes
5 février	Comité des Fêtes	Chorale ukrainienne	Salle des Fêtes
25 février	Mairie	Mardi Gras	Salle du Conseil
9 mars	L'Arpent de Bacchus	Assemblée Générale	Salle des Fêtes
9 au 11 mars	Mairie	Festival de Théâtre amateur	Salle des Fêtes
17 mars	Comité des Fêtes	Soirée bretonne	Salle des Fêtes

Madame, Monsieur,

Avec 52 élèves en Primaire, la moyenne pour deux classes aurait été supérieure à 25. De fait, nous conservons cette année encore trois classes pour les Primaires plus une classe pour les Maternelles, donc aucune fermeture. Nous entamons cette nouvelle année scolaire avec des effectifs raisonnables par niveau.

Sur l'aspect fiscal, vous n'êtes pas sans ignorer la mise en place de la réforme de la fiscalité qui modifie les règles de calcul de vos impôts locaux et fonciers. Ainsi, malgré la décision du Conseil Municipal de ne procéder à aucune augmentation des taux communaux d'imposition, vous verrez apparaître sur vos feuilles d'impôts une augmentation qui est la conséquence de la réforme fiscale qui nous est imposée par l'Etat.

L'équipe municipale a été élue en 2008 sur un projet attractif et dynamique pour Auteuil-le-Roi, qui a pour ambition d'apporter l'alternance et le renouveau.

Chacun, selon ses disponibilités, s'est attelé à ses tâches, au sein de la commune mais aussi dans les nombreux syndicats où nous siégeons pour défendre vos intérêts.

Nous sommes à mi-mandat et j'ai souhaité qu'un bilan vous soit présenté : vous le trouverez dans le présent bulletin.

L'avancement de chacun des projets de notre programme y est évoqué. De belles réalisations ont déjà vu le jour. Mais, comme « la vie (communale) n'est pas un long fleuve tranquille », nous avons également pris un peu de retard sur certains points. Les difficultés financières rencontrées en début de mandat en sont en partie responsables.

Pour ma part, élu Maire, je m'attache à agir avec le souci du dialogue avec tous. Après trois ans d'expérience, je sais qu'il est beaucoup plus difficile d'être démocrate qu'autoritaire. Mais je continuerai dans cette voie, avec pugnacité, car ce sont mes convictions profondes.

Cordialement



Philippe Heurtevent, Maire d'Auteuil-le-Roi

Droit de réponse à l'Edito du Bulletin n° 114 demandé par Mme Marie Chavillon :

Je voudrais revenir sur l'éditorial du dernier bulletin municipal. Mr le Maire a indiqué «qu'aucun conseiller municipal ne s'est porté volontaire pour la réalisation du bulletin».

Après les élections de 2008, le Conseil Municipal nouvellement installé a mis en place les différentes commissions de travail dont la «commission culture et communication».

Ainsi, depuis le début de notre mandature, cette commission a ses représentants élus parmi les conseillers municipaux, plus des membres extérieurs, qui ont régulièrement travaillé à l'élaboration des bulletins diffusés aux Auteuillois, dont celui du mois de juillet.

Il n'est donc pas justifié de dire que les autres conseillers qui travaillent tous dans d'autres commissions, n'ont pas voulu prendre cette charge de travail.

Enfin, il est regrettable que Mr le Maire cherche à dénigrer son Conseil Municipal auprès des Auteuillois.

Marie Chavillon, 2^{ème} Maire adjointe.

Point de vue de M. le Maire :

Comme je l'ai déjà écrit, j'ai décidé de ne jamais censurer l'expression démocratique d'où qu'elle vienne, a fortiori d'un de mes adjoints.

Cependant, sortir une phrase de son contexte est la « porte ouverte » à toutes les polémiques.

Ainsi, le texte exact que vous avez pu lire dans l'Edito du Bulletin de juillet, en raison de la vacance de l'activité de Guy Gravis, est le suivant :

« Concevoir un bulletin municipal est une lourde tâche. Aucun conseiller municipal ne s'est porté volontaire pour reprendre et assumer cette responsabilité. Je m'organise donc au mieux, avec l'aide de la commission « Communication et Culture », étant par ailleurs très pris par la gestion de la commune qui reste ma priorité ».

Fidèle à mon engagement, je continuerai à construire pour notre village avec tous les élus qui veulent aller de l'avant, mais aussi avec tous les Auteuilloises et Auteuillois qui en manifestent l'envie, et ce dans l'intérêt général de notre village.

Philippe Heurtevent, Maire.

Les finances : Le nerf de la guerre



Dès son arrivée, la Municipalité a eu pour préoccupation de réaliser les projets qu'elle s'était fixée tout en maintenant depuis 2008 les grands équilibres financiers.

La gestion rigoureuse des finances, couplée à un considérable effort de désendettement et d'autofinancement depuis 3 ans, nous a permis de tenir un programme d'investissement ambitieux de plus de 895 000 € entre 2008 et 2011.

Les investissements les plus significatifs qui ont été réalisés sont ceux dits « courants » (rénovation complète du système informatique, achat de matériel et d'équipement pour la commune mais également pour l'école). Les plus onéreux ont été ceux relatifs à l'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie sur une partie de la Grande Rue, soit plus de 512 150 € en trois ans.

D'autres sont encore en cours de réalisation comme l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Tous ces investissements n'ont été possibles que grâce au travail, en amont, de la Commission Finances (pilotée par Elisabeth Monteiro et composée de Simone Depoux, Irène Vandervoort et Georges Petiteau) et au travail en aval de la Commission MAPA (dont font partie Simone Depoux, Aurore Desclaux-Curnie, Yves Meignan et Daniel Pélissier).

► Impôts locaux : la raison commande



Depuis 2008, la situation budgétaire issue de la crise économique nous a contraints à augmenter légèrement les impôts, dont l'évolution n'a pas excédé plus de 2% par an jusqu'en 2010. Conscients de la pression qui pèse sur chaque Auteuillois, nous avons décidé en 2011 de maintenir les impôts au même taux que l'année précédente. Au final, sur 3 ans, ils n'auront augmenté que de 4%, soit nettement moins que l'inflation. Le maintien des taux de fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non bâti) est une décision importante pour plusieurs raisons : d'une part, celle-ci vise à ne pas accroître la pression fiscale existante ; d'autre part, cette décision a été prise malgré une période de rigueur et d'austérité comme les finances locales n'en ont jamais connue par le passé.



► Côté recettes, crise et réel désengagement de l'état

Depuis notre élection en 2008, les deux principales sources de recettes des communes (la fiscalité et les dotations de l'État) subissent les effets de la crise économique et de la politique de réduction des dépenses impulsée par l'État. De manière globale, l'annonce du gel des dotations aux collectivités locales pour les 3 années à venir se traduit par une diminution significative de nos recettes.

S'ajoute à cette diminution des dotations un réel risque de baisse des subventions sur tous nos projets futurs. En effet, la réforme territoriale peut mener le Département et la Région à restreindre encore les enveloppes destinées aux actions municipales qui n'entrent pas dans le champ des priorités fixées par l'État.

A titre d'exemple, les droits de mutation sur la période 2008 à 2010, ont ostensiblement diminué. Quand on sait que ces dotations représentent environ 28,2 % des recettes de fonctionnement totales de la commune, le « manque à gagner » est considérable.

Dès le début du mandat, la Municipalité a volontairement décidé d'opérer un effort important de désendettement des finances de la commune. Cela s'est traduit par une diminution de l'encours de dette (capital restant dû) de 87 146,37 € entre décembre 2007 et décembre 2010.

Ce qui revient à dire que la commune a su réduire son encours de dette en 3 ans tout en continuant à investir. Cette stratégie va ainsi permettre à la collectivité de pouvoir continuer de réaliser un programme d'investissement sans que les finances de la commune en deviennent, pour autant, pénalisées durablement par un endettement trop important.



Côté dépenses, des choix nécessaires

Les recettes sont donc en stagnation, voire en baisse. Pourtant, le village est confronté à de nombreux besoins en terme de services et d'équipements, comme le besoin d'une micro-crèche ou le développement des services à la personne.

Ces besoins et les priorités politiques du mandat ont mené à une augmentation des dépenses concernant la rénovation de notre patrimoine (travaux supplémentaires sur le bâtiment de la restauration scolaire, rafraîchissement de la chapelle Saint Sanctin financé par des dons, et, en cours, la rénovation du vestiaire du stade de foot, dossier confié à Marie Chavillon).

Cependant, au plan du budget de fonctionnement, nous avons, malgré ces contraintes, « tenu la barre ». Ainsi, dès notre arrivée, nous avons réduit nos frais de justice qui grevaient nos finances et renégocié certains contrats avec nos prestataires de services. Ces économies nous ont permis de financer de nouvelles actions, verser des subventions plus importantes aux associations d'Auteuil-le-Roi, et encourager les initiatives de nos Jeunes au sein du lycée Jean Monnet.

Une gestion financière transparente et rigoureuse...



Nous poursuivrons la maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement afin de répondre aux besoins nouveaux et ce en dépit d'un contexte où les aides de l'Etat s'amenuisent et où les prix flambent.

En outre, pour mieux cerner nos besoins et nos priorités, relever les enjeux de demain, nous continuerons à rendre accessible à tous la compréhension des budgets.

... avec des élus formés

« En tant que Maire, je mets un point d'honneur à assurer la formation des élus selon une organisation mutualisée avec les autres communes afin d'en diminuer les coûts » - Ph. Heurtevent

Votre cadre de vie



Voirie et sécurité

Auteuil-le-Roi est un village rural, dont il convient de préserver le cadre de vie et son environnement.

La Municipalité s'est engagée dans un certain nombre de dépenses visant à embellir le village et améliorer sa sécurité, sachant que nos projets sont limités par le plafond des subventions possibles et que les travaux de voirie et d'enfouissement sont très onéreux (1 500 euros le mètre linéaire).

Embellissement du village

- Enfouissement des lignes et éclairage public (de la Route de Saulx Marchais au n°29 Grande Rue), avec réservation pour le passage de la fibre optique
- Préréquipement pour l'enfouissement des réseaux, qui sera réalisé en 2012, du n°29 au n°41 Grande Rue
- Réfection en profondeur de la voirie avec réalisation des trottoirs (n°4 au n°29 Grande Rue) et gravillonnage à froid de la Rue des Anglais
- Création de 5 « bateaux » pour accès à de nouvelles maisons
- Rond point de la RD76 planté de rosiers, puis récemment embelli par l'aménagement réalisé par une association du village

Amélioration de la sécurité

- Passage de la Grande Rue à 30 km/h
- Aménagement de chicanes pour stationnement alterné, de la RD76 au n°19 Grande Rue en concertation avec les riverains
- Implantation de potelets de sécurité à l'angle de la rue de l'église et devant l'école
- Sécurisation des trajets école/garderie/salle des fêtes
- Implantation d'un miroir à l'intersection du Chemin aux Bœufs et de la Grande Rue

Après avoir été intégré au périmètre du **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse** en 2009, une nouvelle décision administrative nous en a écartés ainsi que cinq autres communes situées au nord de la N12, pour nous proposer uniquement l'éventuel statut de « commune associée ».

Urbanisme

L'urbanisme est une compétence communale très importante qui nécessite d'y consacrer beaucoup de temps et d'énergie.

Après avoir géré les contentieux antérieurs à notre élection sur quatre permis de construire, annulé le plan d'alignement défavorable pour de nombreux habitants et impossible à mettre en œuvre, retiré le PLU de l'ancienne Municipalité pour lequel le Commissaire Enquêteur avait émis des réserves qui n'avaient pas été levées, nous avons relancé l'élaboration d'un nouveau PLU. Avec l'aide d'un cabinet d'urbanisme, cette étude est pilotée par Daniel Pélissier, avec le concours, entre autres, de Jean-Luc Capelle, de Samuel Blondeau qui apporte sa vision du monde agricole, ainsi que des autres membres de la Commission Urbanisme.

Les orientations du PADD, document constituant du PLU, sont maintenant définies et prévoient une évolution modérée de la population de notre village en densifiant le centre et en préservant autant que possible nos terres agricoles. La présentation du PADD réservée aux personnes associées (Maires des communes voisines, Représentants de la DDT, Préfecture, Syndicats...) aura lieu le 17 octobre. Une autre présentation sera faite ultérieurement aux Auteuillois.

Le bâti d'Auteuil-le-Roi se rénove peu à peu, à l'initiative des habitants et aussi de la Municipalité qui a repris l'entretien du patrimoine communal (la chapelle, l'école).

Une nouvelle rue est née, la « Rue Ailes Antoine Poncet » située face à l'école, programme immobilier privé de réaffectation de la demeure et des vieilles granges attenantes.

Cependant, dans le futur, il faut savoir que la création de l'intercommunalité aura pour conséquence la mutualisation de la gestion de l'urbanisme.

Depuis début 2011, la Préfecture nous demande la mise en place d'un **Plan de Prévention du Risque Naturel Argile** applicable à toutes les nouvelles constructions. Par ailleurs, notre commune est toujours dans la situation de ne pas être reconnue « catastrophes naturelles » pour les sinistres survenus sur les maisons existantes.

Vos enfants au quotidien

Actions enfance



► Les Tout-petits

Dès 2008, notre action a été tournée vers nos « tout-petits » :

- recenser les assistantes maternelles sur Auteuil-le-Roi,
- clarifier les modalités d'attribution de places de crèche à Thoiry, ce qui a permis de proposer aux Auteuillois quatre places contre une seule depuis des années...
- engager une étude d'implantation d'une micro crèche intercommunale, service de proximité, souple d'usage, parfaitement adapté à nos petites communes rurales. Claude Delpech et Simone Depoux animent le groupe de travail sur ce projet.

► Les Plus Grands

Un village sans école est un village sans âme. Aussi une Municipalité doit elle être particulièrement attentive aux besoins des enfants scolarisés, en partenariat étroit avec l'équipe enseignante.

Un bilan technique sur les bâtiments, afin d'assurer le confort et la sécurité de nos élèves, a été réalisé. Une surveillance attentive de l'évolution des effectifs pour préserver nos quatre classes et ainsi éviter des classes surchargées est menée chaque année.



Irène Vandervoort s'est occupée efficacement du dossier qui a permis à l'école de se doter d'un second tableau numérique. Une donation de matériel a également complété l'aménagement en mobilier de l'école.

La cour de récréation a bénéficié de quelques évolutions : jeux tracés au sol, panneau de basket... Pierre-César Robineau, notre conseiller en biologie, a recréé, avec les élèves, un potager jouxtant la cour de l'école dont la production fait la joie et la fierté des enfants. Un nichoir pour chouettes effraies a également été posé dans le clocher de l'église. Enfin, il ne faut pas oublier le soutien de la commune aux animations et sorties organisées par l'école par son aide financière.

La restauration scolaire est un service essentiel pour les parents qui travaillent.

Les nouveaux locaux ont été inaugurés en janvier 2010 et offrent aux élèves un lieu de détente agréable et joliment décoré de fresques, œuvres d'enfants du village. L'équipement de la cuisine a été complété de

nouveau matériel aux normes.

Le prestataire La Normande livre des plats variés et équilibrés. Une fois par mois, le repas est « bio », et offre également la découverte des plats régionaux traditionnels ; enfin, la semaine du Goût permet d'explorer de nouvelles saveurs...

Vos enfants au quotidien

Périscolaire

Les activités périscolaires sont assurées en partie par des associations, dont la Municipalité facilite le fonctionnement par la mise à disposition de locaux et l'attribution de subventions.

Il en est ainsi de la **Garderie/Étude** assurée matin et soir par l'association Les P'tites Frimousses, dont la présidence a été tenue pendant un certain nombre d'années par Valérie Brüggemann, relayée aujourd'hui par une équipe de bénévoles très dynamiques.

En juillet 2010, la commune d'Auteuil-le-Roi a accueilli dans ses nouveaux locaux périscolaires le **Centre de Loisirs intercommunal**. Les autres années, la commune subventionne les enfants qui se rendent dans les centres de loisirs avoisinants.

La Bibliothèque a été confiée à une structure associative, L'Oiseau Lire, dont la présidente est Simone Depoux, et inaugurée à la rentrée 2010. Son offre va s'élargir au fil du temps, mais il y a dès lors un choix de plus de 3 200 ouvrages pour tout public (Merci aux donateurs !).



Notre village, ce sont aussi des lieux de divertissement pour nos enfants :

- le parc de la mairie et ses jeux pour petits et plus grands, lieu apprécié de promenade et de goûter, ouvert désormais au public,
- le stade de football, qui fait l'objet d'une réflexion dans le cadre de notre futur P.L.U., lieu de rencontre et de défoulement pour nos jeunes.

Enfin, nous avons organisé de nouveaux moments festifs pour nos plus jeunes :

- **Mardi Gras** dans la salle du Conseil au mois de février,
- **Chasse aux œufs** dans le parc de la mairie, à Pâques,
- **Goûter de la Saint Nicolas** le dernier jour d'école avant les vacances de Noël.

Autant de moments où la joie des enfants fait plaisir à voir !



Nos Séniors : La mémoire du village

AUTEUIL (S.-et-O.) — Grande Rue

Notre action vers les Séniors s'organise autour du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**, dont la responsable est Marie Chavillon. Il est à l'écoute de leurs besoins et de leurs souhaits tant pour leur sécurité que pour leurs loisirs.

Trois rendez-vous festifs ont lieu chaque année : le traditionnel repas au mois d'octobre, le voyage de printemps, et le pique-nique début juillet qui est une innovation de notre mandature.

En parallèle, nous apportons notre soutien au Club de Loisirs Auteuillois par l'attribution de subvention et le prêt de la Petite Salle des Associations, ce qui permet aux Séniors de se réunir une fois par semaine pour jouer et échanger.

Enfin, nous participons à l'information de nos Séniors : réunion Sécurité en avril dernier pour sensibiliser aux risques de la petite délinquance, information sur le Plan Canicule...



La vie du village



Ses services

La vie sociale de notre village passe par la présence d'une école, mais aussi, depuis les années 2000, par les services proposés par **notre commerce « Le Relais d'Auteuil »**.



En 2010, avec l'aide de la chambre de commerce de Versailles, nous avons recruté un jeune couple de gérants qui a su donner un nouveau style à cet établissement : une restauration raffinée avec un coin Café convivial, un Relais Poste performant,

un service « traiteur », une épicerie de proximité... et d'autres services bien utiles à tous.

Notre commune est également riche de son **réseau d'artisans et de professions libérales**, que ce soit dans le domaine du bâtiment, dans le secteur médico-social, dans celui du tertiaire. Un projet de fédération de ce tissu artisanal est en cours d'élaboration pour le faire mieux connaître.

Son animation

En partenariat avec Autouillet, Auteuil-le-Roi dispose d'un lieu privilégié pour accueillir les projets festifs, sportifs et caritatifs. En effet, **notre salle des fêtes intercommunale du 5 Chemin aux Bœufs est un véritable et indispensable outil de lien social**.

Nous avons promis de développer la vie culturelle locale : plusieurs pièces de théâtre, dont le Festival de Théâtre amateur des Yvelines en mars 2011 (qui aura également lieu en 2012), ainsi que des soirées musicales (Jazz, chants de Noël) ont été organisées.

Sur tous les événements, la Municipalité est présente, moteur de l'animation ou bien soutien aux associations qui organisent et sont d'un dynamisme remarquable. Pèlerinage Saint Sanctin, Téléthron, Vide Grenier, Carnaval, Kermesse, Rando Raid du Roi, cinéma de plein air et concerts... Le calendrier de l'année fourmille d'événements. La responsable des associations, Marie Chavillon, a pour rôle de coordonner toutes ces initiatives bénévoles avec la Municipalité.

Par ailleurs, dans le cadre de l'alternance d'organisation convenue entre nos communes, Auteuil-le-Roi a accueilli le Forum intercommunal des associations en 2010.

Dans notre volonté permanente de stimuler un climat convivial au sein de la commune, nous facilitons les rencontres en encourageant les repas de quartier, par les prêts de barrières, de tables etc...

De même, nous avons investi dans l'achat d'illuminations de Noël qui complètent les anciennes et que nous avons réparties équitablement dans toutes les rues du village.



Notre « pacte » avec vous : Information et transparence



Votre information se fait au travers des **Bulletins municipaux** (13 parutions en 3 ans) et des **Flash infos** (très fréquents). Guy Gravis a été à l'origine de la nouvelle présentation du bulletin, dont la parution est trimestrielle. La charte graphique, qui est maintenant pérennisée, autorise la publication d'articles très divers et tout auteuillois peut contribuer à l'enrichissement de notre bulletin s'il le souhaite.

Le site internet de la commune, qui vient d'être refait, est votre second moyen d'information. Le tenir à jour est un travail de longue haleine ; Jean-Luc Capelle a pris la responsabilité du suivi de sa mise à jour.

Des réunions d'information ont été organisées sur des sujets tels que le Plan Local d'Urbanisme au-delà des simples obligations légales, les énergies renouvelables, la sécurité dans le village...

Par ailleurs, **la cérémonie des vœux** est l'occasion de vous présenter le bilan de l'année écoulée et les perspectives d'avenir.



La transparence concernant le déroulement de notre mandat, ce sont :

- **l'ouverture des commissions aux extérieurs** dès notre élection afin de profiter de l'expérience du plus grand nombre ;
- **les réunions de concertation** avec les riverains lors de projets tels que la sécurisation de la Grande Rue par l'implantation de chicanes, ou la définition de zones à urbaniser dans notre futur PLU ;
- **le cahier de doléances** présent en Mairie où chaque Auteuillois peut poser des questions ;
- **la parole à la salle** à l'issue de chaque conseil municipal, les points soulevés étant intégrés dans le compte rendu de conseil.

« Ainsi, à partir du projet proposé en mars 2008 auquel les Auteuillois ont exprimé leur adhésion, mon équipe et moi même, pas à pas, déployons pour vous les actions prévues. »

Philippe Heurtevent

Séance du 30 juin 2011

Centre de Loisirs en juillet

Depuis plusieurs années, la commune signait une convention avec la Société Populaire afin que les enfants de la commune puissent bénéficier d'un centre de loisirs au mois de juillet. Or cet organisme a décidé d'arrêter sa prestation. Pour ne pas laisser les familles en difficultés, il a été possible de proposer aux parents auteuillois que leurs enfants aillent à l'IFAC78, qui organise un centre de loisirs en juillet à Montfort l'Amaury.

La participation financière de la commune reste à déterminer. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité que la participation financière de la commune soit par jour et par enfant de 8,00 €, participation du même ordre de grandeur que celle des années antérieures.

Plan Régional de Santé de l'ARS Ile de France

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, conformément à la procédure qui demande à toutes les communes de se prononcer sur ce Plan, vote à l'unanimité un avis Favorable sur le Plan Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé Ile de France.

Conteneur à verre enterré

L'implantation d'un collecteur enterré destiné au verre est intégralement financée par le SIEED. Trois sites d'implantation possible ont été retenus : la Place René Cassin à l'angle du cimetière, le parking de la Mairie et Chemin de St Sanctin où se situe l'actuel conteneur de verre.

M. Meignan pense que l'emplacement Place René Cassin générerait beaucoup de nuisances et propose d'étudier une solution alternative rue de Goin au bout du parking du stade de football (accès facile pour le camion de collecte, parking pour les usagers). Concernant les nuisances sonores pour les riverains, il demande si le SIEED a fait des mesures comparatives de bruit entre un collecteur hors-sol et un collecteur enterré.

Mme Depoux suggère la mise en place d'un conteneur supplémentaire pour le verre chez tous les usagers ou bien l'organisation d'une collecte du verre chez les Séniors pour les aider dans cette démarche qui demande un effort physique.

Mme Vandervoort propose que le Conseil Municipal se prononce dans un premier temps sur l'implantation d'un collecteur enterré à Auteuil-le-Roi, et ultérieurement sur la localisation de ce collecteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'enfouissement d'un conteneur enterré.

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le projet de périmètre d'intercommunalité est de 31 communes : la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines à 7 communes (6 du canton de Montfort et Thiverval Grignon), les 23 autres communes du canton de Montfort l'Amaury, et Gambais.

M. Péliissier rappelle la position de la Commission Intercommunalité dont il est rapporteur :

- accord sur le périmètre proposé par le Préfet
- désaccord avec la dissolution possible des syndicats SIAB et SIFAA
- demande de précisions sur les compétences qui seront transférées
- demande de précisions sur les règles de représentativité

Mme Monteiro demande que soit rajoutée une 4^{ème} « réserve » : les règles de fiscalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote sur le périmètre de l'intercommunalité proposée :

1 Voix CONTRE : M. Meignan, dans le cas de cette intercommunalité à 31 communes

1 ABSTENTION : M. Blondeau

2 FAVORABLE sans condition : Mme Vandervoort et M. Petiteau

9 FAVORABLE avec les 4 conditions énoncées ci-dessus.

Débat du conseil municipal sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) de la commune dans le cadre de l'élaboration du PLU

M. le Maire rappelle que le débat sur le PADD doit avoir lieu au minimum 3 mois avant l'arrêt du règlement de PLU. Il rappelle également qu'un PADD n'est pas un document figé et qu'il peut évoluer jusqu'au vote du PLU par le Conseil Municipal.

M. Capelle n'apprécie pas que la rédaction du PADD travaillé en Commission Urbanisme revienne, le matin

même du Conseil Municipal, amendé par le Cabinet Claire Bailly : les conseillers manquent de temps pour analyser le document ; il trouve que le Cabinet ne prend pas en considération les modifications. Ainsi, M. Pélissier rappelle que la contraction du document, réalisée par la commission, avait essentiellement pour objectif de diminuer le poids de la composante « environnementale ».

M. le Maire fait observer que certaines remarques du Cabinet Claire Bailly semblent fondées, et qu'il ne faut pas se mettre « hors la loi » en enlevant des notions qu'il serait obligatoire d'inclure dans un PADD.

Afin de pouvoir arrêter ce document au Conseil Municipal de fin juillet, M. le Maire propose une ultime réunion avec le cabinet Claire Bailly, Géographique, la Direction Départementale Territoriale (D.D.T.) et le Conseil Municipal. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Séance du 21 juillet 2011

Conteneur à verre enterré

M. François Arlot, Président du SIEED, a accepté de venir présenter le projet d'installation d'un collecteur enterré destiné à la collecte du verre. Ce dernier expose que l'implantation d'un collecteur enterré joue un rôle important pour les années à venir, en diminuant les nuisances visuelles et olfactives, et souligne le coût de plus en plus onéreux du ramassage au porte à porte qui, à l'avenir, pourrait s'orienter vers des points de regroupement dans chaque commune.

La colonne est insonorisée et se présente sous forme d'un caisson en béton avec une partie métallique, pour un poids d'environ 7 tonnes et un volume de 3 m³. Son implantation est capitale pour son efficacité et ne peut se faire Chemin Saint Sanctin du fait de l'accès difficile pour un camion. M. Arlot confirme que cela prend 15 secondes pour le vidage de la colonne, que l'enlèvement est fait dans la journée et normalement tous les 15 jours.

Il souligne que la mise en place est gratuite pour la commune, que le coût de cette installation est à la charge du Syndicat (entre 10 000 € et 11 000 €), que le financement de cet investissement

a déjà été constitué et qu'il ne nécessite pas d'augmentation des charges.

En ce qui concerne le financement de la collecte qui s'appelle la « TEOM » (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), cette taxe est assise sur l'impôt foncier et se calcule par rapport au prix à la tonne, à la collecte du ramassage, au traitement des déchets ménagers et au volume des bacs, divisé par la valeur locative et ramené au nombre d'habitants.

M. Arlot confirme l'ouverture de la déchèterie de Méré en 2012, mais aussi celle éventuelle à Crespières. Cependant, il y a des problèmes récurrents avec les artisans qui facturent en recyclage des gravats à leurs clients et viennent à la déchèterie avec leur carte en tant que particulier. Il y a également des problèmes avec les gens du voyage qui scannent les cartes de déchèterie.... Pour remédier à ces différents problèmes, le Syndicat envisage de mettre en place une carte magnétique et l'ouverture d'une journée supplémentaire réservée aux véhicules utilitaires des artisans avec un contrôle plus rigoureux et une prise en charge payante pour le dépôt de leur gravats.

Mme Vandervoort s'interroge sur la dissolution du SIEED lorsque l'intercommunalité sera créée. M. Arlot explique qu'il a rencontré M. le Préfet qui lui a confirmé que le SIEED ne sera pas touché par l'intercommunalité mais que ce regroupement de communes va obligatoirement engendrer des coûts supplémentaires pour les communes. Toutefois ces mêmes communes devraient déduire de leur gestion communale les impôts sur les compétences dont elles n'auraient plus la charge.

Motion collective de soutien sur l'affaire du Dépôt de gravats en octobre 2009 sur la parcelle ZB 33

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal leur accord en séance du 30 juin 2011 d'exprimer leur solidarité sur le vote d'une motion de soutien au premier magistrat de la commune ainsi qu'à tout autre élu qui le représenterait sur le dossier relatif au dépôt de gravats sur la parcelle ZB 33 et aux menaces qu'il a reçues à ce sujet de la part de l'administré concerné. Pour information, le dossier a été classé sans suite par le Procureur.

Après lecture de la motion et délibération, la motion est votée à l'unanimité.

Conseils Municipaux

Embellissement du rond point de la RD 76 par ÉPARCHE

M. le Maire rappelle la proposition de l'association ÉPARCHE sur le projet d'embellir le Rond Point RD 76 et souligne qu'un avis avait déjà été émis en séance du 30 juin 2011. Il s'agit ce soir de délibérer. Mme Vandervoort souligne que ce n'est pas à l'association ÉPARCHE d'envisager ces travaux, mais à la commune. M. Meignan souhaite que l'association ÉPARCHE respecte la philosophie qui figure dans le PADD et utilise des végétaux qui sont en adéquation avec notre région.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote 8 voix POUR, 3 CONTRE (Mme Chavillon, Mme Vandervoort, M. Blondeau).

Mme Monteiro remercie l'association ÉPARCHE pour sa générosité car elle aurait pu utiliser ce financement pour un tout autre projet.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale des Yvelines : validation du courrier accompagnant la délibération du 30 juin 2011

Après avoir donné lecture du courrier et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote 10 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. Blondeau).

Finalisation du débat du Conseil Municipal sur le PADD dans le cadre de l'élaboration du PLU

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'en date du 12 juillet 2011 à 17h30, la Commission d'Urbanisme s'est réunie en présence de la DDT, du cabinet d'architecture Claire Bailly et Christian Weiss et des membres du Conseil Municipal qui le souhaitaient, afin d'entériner les dernières modifications.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision de considérer que le PADD a bien été débattu en séance du Conseil Municipal du 21 juillet 2011.

Notre site internet

Un grand merci à Marie et Pierre SAINT MICHEL qui ont complètement redessiné le site internet de la Mairie.

Nous vous invitons à le parcourir.

Notre secrétariat de mairie



Depuis le 1^{er} septembre 2011, Sylvie LAILLET a rejoint la Municipalité.

Dynamique et pleine d'entrain, elle a à cœur de mettre à profit ses acquis au service de la mairie et de ses administrés.

Elle officie aux côtés de Corinne VAISSIERE et vient de ce fait renforcer l'équipe des secrétaires.

**Nous lui souhaitons
la bienvenue
parmi nous !**

Paul ALMASY, un photographe de renom



Avec un témoignage unique de plus de 400 000 photographies sur la condition humaine de son temps, Paul Almasy, de son véritable nom Paul Gross-Almasy, est l'un des plus grands photographes engagés dans le documentaire social du XX^e siècle.

Né en 1906 à Budapest, il commence sa carrière de photojournaliste au début des années 30, après des études de sciences politiques en Allemagne, et décide de s'établir définitivement en France en 1943.

Sa longue carrière de photojournaliste lui permet de travailler pour des organismes tels que l'OMS et l'UNESCO, d'interviewer Mussolini, Eisenhower, Charles de Gaulle, Konrad Adenauer..., de faire des portraits de personnalités artistiques comme Breton, Chagall ou Giacometti.

A partir de 1973, il enseigne le photojournalisme. En 1978, Paul Almasy reçoit la distinction de « Maître de la Photographie » par le Conseil Européen des Photographes Professionnels.

En 1984, il a le coup de cœur pour la propriété au n°46 Grande Rue à Auteuil-le-Roi, et c'est dans notre commune qu'il s'éteint le 23 septembre 2003 à l'âge de 97 ans.

Discret, sincère, il s'attache toute sa vie à faire des photographies authentiques, instantanées, non posées. Il refuse que l'on qualifie ses photos de « belles » car, même si c'est un esthète incontestable, il aspire à des photos qui transmettent un message, sans pour autant tomber dans les prises de vues choquantes. Ainsi, il aimait à dire : « *Au fond, la photographie est subversive, non lorsqu'elle effraie, répugne et stigmatise, mais lorsqu'elle fait réfléchir* »

Amoureux tout particulièrement de l'Amérique du Sud et de

l'Afghanistan, il a parcouru le monde entier en laissant une oeuvre exemplaire, riche en témoignages. L'une de ses photos préférées est celle ci-dessous. « *Ma photo préférée ! Merveilleux souvenir de ma rencontre avec ces deux petites filles au bord de la route, en Colombie. Lorsque je me suis approché d'elles, elles étaient médusées, tellement intimidées qu'elles ne pouvaient parler, me regardant avec leurs grands yeux... Cette photo a une très grande valeur sentimentale pour moi.* »

Merci à Isabelle Almasy de nous avoir ouvert sa maison avec tant de gentillesse, et son cœur pour exprimer son admiration légitime pour l'œuvre de son père.



© Paul Almasy/akg-images

Deux petites filles en Colombie au bord de la route.

D'après les informations dont nous disposons, cette photo date de 1972 ou de 1965.

Mme G. Chenilleau



Mme N. Ulliac



Mme N. Auway



Mme V. Amiot



Rentrée scolaire 2011/2012

75 enfants sont accueillis cette année à l'école Sully, répartis sur 4 classes.

Mme Nathalie ULLIAC, comme l'an passé, accueille les 23 élèves de Maternelle. Nos deux nouvelles enseignantes, Mmes Virginie AMIOT et Nathalie AUVRAY, s'occupent respectivement des 18 élèves de CE1-CE2 et 21 élèves de CM1-CM2.

Notre directrice, Mme Gwenaëlle CHENILLEAU, enseigne aux 13 élèves de CP, avec le concours de sa remplaçante le vendredi, Mme Hélène BRAILLARD. Elle reçoit également les élèves de Grande Section de Maternelle dans sa classe le matin.

Enfin, Mme Danièle CAMPION, ATSEM, apporte une aide précieuse à toute l'équipe enseignante.

Mme D. Campion



Nouveaux jeux tracés dans la cour :

Marelle



Twister



Terrain de jeu



Marelle alphabet



Demandez à vos enfants de vous expliquer les règles !

Sinon, retournez le Bulletin.

Marelle alphabétique
Le but est de sauter du carré A au carré B, puis au C etc. On peut varier le jeu en épelant les noms des joueurs, des objets...

Twister
Jeu sportif et transparent ! Grands ronds de couleur tracés au sol et girouette permettent de tirer des ordres au hasard. Le meneur de jeu annonce : « Pied gauche, rouge » ou « Main droite, bleu ». Chaque participant doit alors obéir à l'ordre, sans bien sûr déplacer ses autres pieds ou mains des ronds de couleur où ils sont déjà positionnés...

Marelle
La marelle est un jeu ancien, qui se trouve dans tous les pays du monde ; il développe la précision du lancer, l'équilibre, l'esprit de compétition et le travail avec les chiffres.



Le potager de l'Ecole Sully

Implanté sur le terrain d'environ 3000 m² mitoyen à la cour de l'école, ce carré de potager d'environ 40 m², délimité par quelques barrières en bois, représente un juste retour de cette bonne terre à son utilisation première : ce terrain accueillait jadis un verger.

Voilà maintenant trois ans que le potager de l'école est en fonction : nous y avons planté et récolté un certain nombre de légumes, fruits et herbes aromatiques.

Pour les plus jeunes, la difficulté est dans la vitesse de croissance des végétaux : il faut trouver une plante qui arrive vite à maturité comme les radis, sinon l'enfant risque d'avoir oublié ce qu'il a planté.

Pour les CM2, il faut des légumes ou fruits à récolter avant la fin de l'année scolaire, car ensuite ils quittent l'école. Cette année, les élèves ont cultivé des salades, et ont profité des fraises abondantes ainsi que des groseilles et autres cassis.



Les élèves des autres niveaux ont planté des légumes plus conventionnels comme des potirons, des carottes, et des pommes de terre dont la cueillette ressemble fort à une « chasse au trésor » : c'est la récompense, cinq mois après avoir planté...

Bien entendu, avant de pouvoir récolter, il faut désherber (le potager n'a pas été entretenu en juillet et août). Et, à la rentrée, les herbes indésirables ont largement poussé : les enfants se rendent ainsi compte que la culture de légumes, ce n'est pas seulement planter et arroser.

Il y a également eu quelques déconvenues. L'année dernière, les tomates ont eu le mildiou, et il est arrivé que les haricots ou d'autres légumes disparaissent pour cause de sécheresse : l'apprentissage de l'échec est parfois difficile mais il est accepté.

Cette activité n'a donc pas comme seul but de produire des légumes et fruits, mais aussi de se familiariser avec son environnement, comprendre les cycles naturels, à la fois des saisons et des plantes, travailler en équipe....

Je suis particulièrement heureux de pouvoir mener cette activité avec les enfants du village et j'espère qu'elle durera car, à mon sens, elle leur apporte beaucoup.

Pierre-César ROBINEAU

Le commerce Le Relais d'Auteuil

...un an après !!

« Voilà maintenant un an que nous avons repris Le Relais d'Auteuil et cette première année nous aura comblés.

Notre objectif est de poursuivre sur cette lancée en nous efforçant de vous donner pleine satisfaction. »

Edith et Jérôme Pichafroy

La Boutique

Ouvert tous les jours à partir de 7h30.

Fermé les mercredi, samedi et dimanche après midi

Les services :

- La Poste (achat de timbres, envoi recommandé, colis...)
- Pain & viennoiseries
- Epicerie
- Nettoyage de couettes, couvertures dans la journée
- Fax, photocopies, reliure de documents
- Journaux Le Parisien et Les Nouvelles
- Plats Traiteur sur commande.



Le Restaurant

Nouveau menu « Réception » Automne 2011 pour vos occasions familiales ou professionnelles.

Et toujours notre menu-carte en perpétuel renouvellement.

Nous proposons un service traiteur avec une carte reprenant les incontournables de notre cuisine.

Pour réussir, à coup sûr, un cocktail, un événement familial ou tout autre repas d'affaires.

Tous les midis, déjeuner à la carte ou à l'ardoise.

Fermé mercredi soir, samedi midi et dimanche (sauf fêtes et réservation à partir de 15 personnes)

L'hôtel

5 chambres avec leur salle de bain.

Télévision HD, internet WIFI illimité, téléphone direct



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.lerelaisdauteuil.fr

Info et réservation : Contact@lerelaisdauteuil.fr - 01 30 88 50 72

L'été à Auteuil

Pique nique du 3 juillet

Un pique nique était organisé Dimanche 3 juillet par le CCAS, pour la 4^{ème} année consécutive, dans le Parc de la mairie. Salades, viande grillée, fromages...et vins ! Tout pour passer un agréable moment sous un beau soleil d'été !



Repas de quartier Chemin aux Bœufs

Par une belle journée de septembre, le 10 très exactement, les résidents du Chemin aux Bœufs se sont retrouvés comme l'an passé autour d'un repas. Excellent moment, qui a permis de faire la connaissance d'un couple nouvellement arrivé sur la commune.



Rendez vous
l'année prochaine
Signé : Les voisins



Repas de quartier Rue de l'Église

Le 4 septembre, un repas Rue de l'Eglise a été organisé par les habitants, marquant ainsi un agréable moment de convivialité.

N°115
Oct. 2011

vie au village

Pèlerinage St Sanctin le 24 septembre



« Pour l'occasion, Marie Chavillon a repeint la statue de Saint Vincent »

Depuis 7 ans, sur la suggestion du Père Xavier Géron, le pèlerinage de la Saint Sanctin a été remis à l'honneur.

Il fait de nouveau partie des événements auteuillois de la fin septembre, après une interruption de plusieurs décennies. Depuis plusieurs jours, des bénévoles nettoyaient, ciraient et fleurissaient abondamment l'église paroissiale...

Débutant par un goûter sur la place René Cassin, la fête a continué par la projection dans l'église d'un film sur Sainte Hildegarde de Bingen, abbesse du XI^{ème} siècle, dont la spiritualité reste proche de celle de Saint Sanctin.

Puis la procession est montée, accompagnée de chants et de prières, jusqu'à la Chapelle Saint Sanctin, sous un beau soleil de fin de journée.

Devant la petite chapelle ouverte pour l'occasion et très fleurie, le Père Gérard a célébré une messe en plein air avec environ 120 personnes : rassemblement plus important d'année en année.

Enfin, un « Pot de l'Amitié », offert par la Municipalité, a clôturé cette belle journée où certains se sont attardés jusqu'à la tombée de la nuit, se promettant de revenir encore plus nombreux l'année prochaine.



Histoire de notre village

N°115
Oct. 2011

Histoire

La première trace écrite d'une école à Auteuil-le Roi date de 1757. En Novembre de cette année là, les habitants de la commune, réunis après les vêpres dans l'église paroissiale, décident de la rétribution (modeste) de l'instituteur choisi par le Curé d'Auteuil : cette rétribution lui permettra de louer une salle de classe, la chauffer et l'éclairer à la bougie les soirs d'hiver.



Carte postale ancienne de la collection de Guy SACHE

A l'époque, le Maître d'école assure les cours mais est aussi l'homme à tout faire : il balaie l'Eglise, fait sonner les cloches à l'Angélus et pour les cérémonies... et fait même parfois office de fossoyeur !!!! Après la Révolution, le statut de l'instituteur change : il est nommé par le Conseil Municipal, puis par les services municipaux créés en 1854. Il fait alors très souvent office de Secrétaire de Mairie. La Commune verse des remboursements de frais, et l'instituteur loue une pièce chez l'un ou l'autre des habitants qui accueille ainsi dans sa maison 40 à 60 enfants de 6 à 11 ans. Mais, jusqu'en 1882, l'enseignement primaire n'est ni gratuit ni obligatoire : les parents qui veulent faire éduquer leurs enfants versent à l'instituteur le prix des leçons.

En ce qui concerne notre commune, en 1845, Auteuil n'a toujours pas de bâtiments pour servir d'école.

Aussi est-il décidé de louer une maison sise rue Montguignon (qui correspond aujourd'hui à une partie de la Grande Rue située entre le Chemin aux Boeufs et le Chemin de la Maréchalerie), qui servira d'école jusqu'à la construction de la « Mairie-École » rue de l'Eglise.

En effet, le 24 Janvier 1854, le Maire Monsieur Bouillette convoque le Conseil Municipal en session extraordinaire pour prévoir l'achat d'une nouvelle Mairie, les bâtiments qui sont loués étant mis en vente et Monsieur le Préfet ayant sommé la Municipalité de pourvoir à son remplacement.

Plusieurs emplacements sont envisagés, mais toujours trop chers pour les finances de la commune. Ce n'est que le 8 octobre 1856 que le Conseil accepte d'acheter le terrain de Monsieur Lapostolle ; ce dernier s'est engagé à faire

construire lui-même la Mairie suivant les plans de l'Architecte de la Commune.

Ainsi, le 7 Octobre 1858, près de cinq ans après la première mise en demeure de Monsieur le Préfet, la nouvelle « Mairie-Ecole » est opérationnelle.

En 1971, nouvelle évolution : il est décidé d'ajouter une classe à l'école et de faire au premier étage un logement pour l'Instituteur.

Enfin, le 14 décembre 1996, la Mairie déménage au 25 Grande Rue et le bâtiment est désormais, excepté le logement à l'étage, uniquement dédié à l'enseignement des élèves.

Texte extrait des recherches faites par Monsieur Maurice LOISNEL, 1^{er} adjoint au Maire de la commune d'Auteuil-le-Roi de 1983 à 1995

Nos associations auteuilloises

L'Arpent de Bacchus	Vinification	M. JF Loisel	01 34 87 58 01
Auteuil Gym	Gymnastique	Mme D. Ovar	06 13 56 25 96
Avenir Sportif Auteuillois	Football	M. Y. Laurant	01 34 94 73 31
Boxe Française Savate Auteuilloise	Boxe	M. C. Chevreuil	06 60 65 06 40
Comité des Fêtes	Manifestations festives	Mme C. Pape	01 34 87 50 98
C dans l'R d'Auteuil	Cyclisme-randonnée	M. F. Rosset	01 30 88 53 20
Club Loisirs Auteuillois	Loisirs pour les Séniors	Mme M. Bastier	01 34 87 51 37
EPARCHE	Association de protection de l'environnement	Mme N. Vigey	06 14 79 63 38
L'Oiseau Lire	Bibliothèque	Mme S. Depoux	01 34 87 47 17
Les P'tites Frimousses	Garderie périscolaire	M. JM Artignan	06 89 06 43 57
UNC Section de Thoiry et ses environs	Anciens combattants	M. M. Piolat	01 34 87 44 56
Yakafokon Cinétoile	Cinéma en plein air	M. D. Depoux	01 34 87 47 17

Au Forum intercommunal à Thoiry le samedi 17 septembre



Une quarantaine d'associations représentant les communes alentours étaient présentes. Les nombreux visiteurs ont pu échanger, se renseigner ou encore s'inscrire aux activités variées, telles que sports, loisirs, culture ou autres. Les démonstrations de Judo, Street Dance, Tai Chi Chuan ont remporté, comme toujours, un vif succès.

Ceux qui le souhaitent ont pu visiter la nouvelle salle des sports : une belle réussite !

Comme tout moment convivial, un « Pot de l'Amitié » a clôturé cet après midi.

Marie Chavillon



Auteuil Gym



Garder la forme
Y trouver bonne humeur et convivialité
Mooooove ton corps !
Neutraliser le stress et reprendre tonus et vitalité
Adapté aux besoins de chacun, Abdo-fessier, Assouplissement etc.
Soucis oubliés
Trouver son équilibre personnel...
Intant de défoulement
Qu'attendez-vous pour franchir le pas !
Utile pour assurer son bien-être
Enfin, n'hésitez pas à venir pour un cours gratuit !

Auteuil Gym propose aux adultes (hommes et femmes) 4 séances dans la semaine.

Vous pouvez venir au choix 1, 2, 3, 4 séances selon vos envies !



Le lundi et le jeudi
de 20h30 à 21h30
Mouvement et Vitalité

Le mardi et le vendredi
de 9h15 à 10h15
Gym douce

Ecole Multisports

L'école de sport propose aux enfants de Primaire des mercredis matin...

Pour découvrir les jeux d'adresse, les jeux de raquettes, les jeux collectifs, l'expression corporelle, le cirque, les jeux de plein air, l'orientation, les jeux d'opposition, etc ...

Pour les 6 – 8 ans
Mercredi de 10h à 11h
Pour les 9 – 11 ans
Mercredi de 11h à 12h

Lieu pour ces deux activités :

Salle des Fêtes d'Auteuil – Autouillet
Chemin aux Bœufs à Auteuil-le-Roi

ASA : tournoi de foot

La fin de saison 2010/2011 des jeunes footballeurs de l'ASA, âgés de 12 à 13 ans, aura été marquée par une belle victoire au tournoi annuel, organisé par la commune de La Vesgres, en juin dernier.

A l'image de la cinquantaine d'enfants qui pratiquent le football au sein de l'ASA, cette jeune équipe, majoritairement composée d'enfants de notre commune, compte aussi dans ses rangs de jeunes footballeurs des communes environnantes (Andelu, Saulx Marchais, Autouillet, Villiers le Mahieu, Thoiry,...).

Encadrés par les bénévoles du club, ces « graines de champion » apprennent la pratique de leur sport favori, le sens du mot « collectif », et prennent du plaisir à se retrouver pour l'entraînement tous les mardis (catégorie Foot Animation) et mercredis (catégorie U14/U15) vers 19h00 sur notre stade de football municipal.

Pour la saison 2011/2012, cette équipe évolue dans la catégorie U14/ U15 et découvre un nouveau championnat : un bon début avec une première victoire (5 – 4) obtenue contre l'équipe de Feucherolles ce samedi 24 septembre 2011.

N'oubliez pas que vous pouvez venir les encourager nombreux, lorsqu'ils joueront dans notre village en match officiel, les samedis à partir de 14h00.



Tournoi à La Vesgres



Victoire contre Feucherolles

Aménagement du rond point de la RD 76

Cette idée nous tenait à cœur depuis quelques mois et, après avoir présenté plusieurs projets au conseil municipal et avoir obtenu son accord à la majorité de ses membres, nous avons pu mettre en œuvre l'aménagement du rond point au mois d'août, période moins chargée en circulation et de fait plus sûre pour intervenir à cet endroit.

Nous avons reçu les encouragements et le soutien spontané d'Auteuillois qui nous interpellaient, tout étonnés de nous voir là, en train de maçonner et planter !

Un grand merci à nos adhérents car c'est grâce à eux seuls que nous avons pu financer ce projet.

Un grand merci à M. Albert FAROULT pour nous avoir fait don des pierres et à M. Alain ZWALD qui les a transportées...

Comme nous vous l'expliquions dans notre Gazette de septembre, l'aménagement n'est pas définitif : un fleurissement complémentaire est prévu à l'automne.

Quant aux rosiers retirés du rond point, ils ont été replantés dans

le parc de la mairie avec succès semble-t-il, malgré un petit « flottement » dû à quelque jours de grosse chaleur (eh oui !) en août.

Par ailleurs, l'aménagement des bacs du parking de la mairie a été complété de quelques fleurs.

Une dernière remarque : ce temps passé sur le rond point nous a permis « d'apprécier » le trafic intense dont souffrent les riverains de la RD 76 et le non respect du giratoire par certains véhicules !



Nettoyage du bois

Le samedi matin 17 septembre, nous étions une « poignée » d'Auteuilloises et Auteuillois à participer au nettoyage du chemin et du Bois de St Sanctin.

Ces photos valent mieux qu'un long discours !!!

D'ici l'an prochain, sensibilisons les acteurs de ce désordre et de cette pollution. A vous de jouer pour passer le message du respect de la nature, cadre de vos promenades.



Les P'tites Frimousses

Une rentrée réussie avec des parents rodés ! Le matin même de la rentrée scolaire, presque toutes les P'tites Frimousses étaient inscrites. Un grand Merci à tous les parents pour leur aide : l'ensemble des dossiers complets réunis en un temps record, 51 inscrits pour 37 familles ! C'est une aide précieuse pour toute notre équipe.

Véronique notre Directrice et Marilyne notre Animatrice ont donc repris le flambeau pour une nouvelle année scolaire dès le 5 septembre (garderie lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30, puis 16h30 à 19h : une dizaine d'enfants le matin et une trentaine d'enfants le soir) et Nathalie notre Maîtresse d'étude dès le mardi 6 (étude lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h, une dizaine d'enfants en moyenne). Là encore, un grand Merci à notre fidèle équipe « du terrain » qui a redonné vie à notre garderie et étude périscolaires au quart de tour.

Grâce à notre Trésorier, vous pouvez cette année régler vos factures directement par virement bancaire. Pour ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas, nous serons heureux de vous transmettre le RIB de l'Association.

Si vous le souhaitez – et pouvez – également, l'envoi des factures mensuelles peut être fait par courrier électronique, ce qui nous simplifie grandement la tâche.

Nous savons tous les aléas des transports : en cas de retard, nous apprécions beaucoup d'être tenus au courant.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin, nos coordonnées restent identiques :

Véronique sur le portable de la garderie : 06 72 97 01 15.

Le site des P'tites Frimousses sur internet, régulièrement mis à jour par Véronique : <http://lesptitesfrimousses.free.fr> (pas de « e » dans « ptites »)

Et pour tout renseignement complémentaire : Jean-Michel Artignan (06 89 06 43 57 et jmc.artignan@free.fr).

Bonne année scolaire à toutes et à tous !



Le temps permet encore de s'amuser dehors !

La Randonnée Raid du Roi 2011

Une cinquième édition réussie ! Près de 100 participants ont pris le départ de la Randonnée Raid du Roi 2011.

Nous sommes fiers de cette réussite, bien entendu, mais cette très belle journée n'aurait pas pu se dérouler sans la participation active de tous les bénévoles présents le samedi et le dimanche. Aussi nous voudrions cette année mettre en avant le travail accompli par l'équipe d'environ 50 bénévoles tout au long du week-end des 18 et 19 juin dernier.

Du samedi matin au dimanche soir, chaque bénévole a su accomplir avec bonne humeur, enthousiasme et efficacité les tâches qui lui étaient attribuées jusqu'au traditionnel repas.

Mais pourquoi toute cette débauche d'énergie ? L'enjeu est de soutenir une association qui a pour vocation d'aider les personnes qui en ont besoin.

N'oublions pas la devise de C dans l'R d'Auteuil :

« Nous pouvons le faire, faisons le pour ceux qui ne peuvent pas ».

En 2011, C dans l'R d'Auteuil soutenait « Dunes d'Espoir », qui fait participer des jeunes handicapés à des courses à l'aide d'une Joëlette, engin à une roue dans lequel la personne handicapée est assise et portée par les coureurs. Cette année, 2 Joëlettes participaient à la Randonnée Raid du Roi. Parmi les participants de Dunes d'Espoir, nous avons eu le plaisir d'accueillir le présentateur TV Denis Brogniart, parrain de Dunes d'Espoir.

Dans le courant de l'automne, en présence de nos bénévoles et de la Municipalité d'Auteuil-le-Roi, nous aurons le plaisir de remettre un chèque significatif à cette association si sympathique :



<http://dunespoir.free.fr/>

Vous souhaitez avoir des renseignements sur l'association C dans l'R d'Auteuil, contactez nous, chez Véronique et Frédéric ROSSET- 8 Chemin aux Bœufs – Auteuil-le-Roi
E-mail : contact@randoraidroi.fr
téléphone : 06 89 99 46 86
Site internet : www.randoraidroi.fr



L'Arpent de Bacchus

Vendanges du coteau de Saint Sanctin samedi 24 septembre



Week-end estival pour ces vendanges 2011.

Comme à l'accoutumée, dès le vendredi soir, le pressoir abreuvé depuis une semaine était mis en place, les bacs à vendanger rincés etc....

Le samedi matin, les filets de protection étaient retirés.

A 13h30, Paul et Louis pouvaient nous faire la lecture du ban des vendanges.

Ensuite, après les recommandations d'usage, les vendangeurs (euses) récoltaient les raisins avant de regagner le parc de la mairie et procéder au pressage des précieuses grappes.

Cette année, les conditions météorologiques ont été mitigées.

Après un joli printemps, l'été plutôt froid et humide a contrarié quelque peu le développement des raisins : beaucoup moins de grappes qu'à l'habitude.

Malgré tout, l'état sanitaire des raisins était bon grâce à une campagne de traitements bien suivis.

Deux presses ont été nécessaires pour produire environ 250 litres de moût de raisin titrant 11,8° d'alcool potentiel.

Saint Vincent (patron des vignerons), dans l'église de St Eparche, a reçu la visite d'enfants et parents pour l'offre du panier de raisins traditionnel.

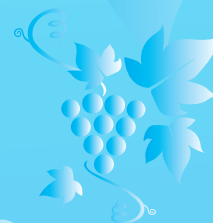
Dès le dimanche soir, le travail de vinification pouvait commencer (débourage, ensemencement,

surveillance de la fermentation, moment important de l'élaboration de notre vin).

Après cette journée bien remplie, nous pouvions en toute convivialité partager un repas campagnard, clôturant ainsi les vendanges 2011.

Le bureau de l'association tient à remercier toutes les personnes qui, dans la mesure de leur disponibilité, ont contribué, par leur dévouement et leur implication tout au long de cette saison, à la réussite de cet événement.

Nous remercions également la Municipalité pour son aide logistique renouvelée.



Bienvenue à la bibliothèque L'Oiseau Lire



Depuis l'inauguration de la bibliothèque le 9 Octobre 2010, les bénévoles de l'association d'Auteuil-le-Roi « L'Oiseau Lire » ont accueilli, le mercredi et le samedi, les lecteurs et lectrices. En tout, 54 familles, petits et grands, ont satisfait leur goût de la lecture.

Au cours de l'année, la bibliothèque s'est enrichie de nombreux livres, albums, mangas et revues, et propose les nouveautés littéraires ; un fonds constitué principalement grâce aux dons de particuliers, des bibliothèques de Villiers Le Mahieu et Beynes, de la Mairie du Chesnay.

Depuis Janvier, « L'Oiseau Lire » propose des rendez-vous aux élèves de l'Ecole Sully qui sont venus emprunter le livre de leur choix, chaque séance se terminant par l'écoute d'une histoire.

L'association a également participé à la semaine du Festival du livre organisé par l'Ecole Sully en intervenant auprès des élèves de chaque classe par la lecture d'albums.

A l'écoute de leurs adhérents, les bénévoles vous attendent plus nombreux encore dans cet espace de culture à Auteuil.

5 Rue du Rû d'Orme

(entrée à l'arrière du bâtiment)

Mercredi de 14h à 17h

Samedi de 10h à 12h

Venez et vous serez surpris des choix de votre bibliothèque.

Pour en savoir plus :

Visitez le Blog

<http://loiseaulire.unblog.fr>

Téléphonez

Simone Depoux : 01 34 87 47 17

Solange Marnat : 01 34 87 47 31



« La Tuilerie » vous propose

- **Un stage enfant** (primaires) durant les vacances scolaires de Toussaint 2011,
 - les 24-25-26 octobre
 - de 11h à 12h15

- **Des stages adultes**
(4 personnes maximum)
 - 8 octobre, 14 octobre, 5 novembre, 18 novembre, 3 décembre, 9 décembre
 - de 9h à 12h



L'atelier de poterie et modelage

Greta Laguerre – 1 chemin de la Tuilerie – Auteuil-le-Roi
Tel : 01 30 88 56 06 – 06 81 69 71 88 mail gretawehbe@gmail.com



ONE MORE TIME JAZZ BAND

le 26 novembre à 20h30 à la salle des fêtes d'Auteuil-le-Roi.

Invitée de notre Comité des Fêtes, la formation « LES ONE MORE TIME JAZZ BAND Paris » se produit ou s'est produit

- Au club Lionel Hampton à l'Hôtel Méridien de la Porte Maillot
- Au Petit Journal Saint Michel
- Au Petit Journal Montparnasse
- Dans d'autres clubs provinciaux
- Dans des soirées privées

L'orchestre est dirigé par

- **Alain MARCHETEAU**, Enarque bien connu dans le monde des Finances et de l'Aéronautique (Banjoïste)
- Son frère **Michel MARCHETEAU** est au Symphonie Basse

- « **Lou** » **LAUPRETTE** est au piano
Ces trois musiciens furent considérés comme étant l'une des meilleures rythmiques d'Europe et ils ont accompagné notamment l'orchestre de Claude Luter, le clarinettiste, pendant plus de 10 ans.

S'ajoutent à la formation :

- **Benoît MARCHETEAU** (le fils d'Alain, qui est Avocat), trompettiste fabuleux que nous appelons « Jabbo » en souvenir de Jabbo Smith, le concurrent avant-gardiste de Louis Armstrong qu'il réincarne à la perfection
- **Fred GUITTON**, le seul élève de Claude Luter à la clarinette

- Et notre adjoint au maire **Daniel PELISSIER** au Sax Alto et au cornet (second)

L'orchestre mettra en vente un magnifique CD ayant obtenu les meilleurs commentaires des critiques de jazz.

Son répertoire est celui des années 1925-1935 avec notamment des thèmes de Jabbo Smith, trompettiste folliissime qui a joué avec Duke Ellington, des thèmes de Clarence Williams, de Tiny Parham et de King Oliver....

Daniel Pélissier

la soirée
Jazz est
organisée par
LE COMITÉ
DES FÊTES



Idées de lecture

Après le maelström de la rentrée, nous commençons à nous organiser. Peut-être avons-nous pris de bonnes résolutions : avoir les yeux moins rivés sur les écrans : ceux de la télé, de l'ordi, du mobile et davantage sur... des pages de livres !

Voici quelques ouvrages, classés par ordre de difficulté, pour nos collégiens ou pour des adultes curieux de « littérature de jeunesse » de qualité.



Le journal de Peter,
Sébastien Perez
et Martin Maniez,
Milan Jeunesse.

Il s'agit d'un agréable carnet à secrets, avec des esquisses, des dessins, des fac-similés de photos et de documents à retirer d'enveloppes...

Peter ne se souvient plus comment il est arrivé dans cet orphelinat londonien et ses camarades de dortoir non plus, d'ailleurs. Peter se jure de retrouver sa mère. Il va rencontrer un terrifiant capitaine muni d'un crochet, assisté d'un certain monsieur Mouche...

Vous voilà sur la voie.

Une belle reconstitution de Londres. De l'inventivité : l'origine de certains personnages bien connus est enfin révélée, avec malice.

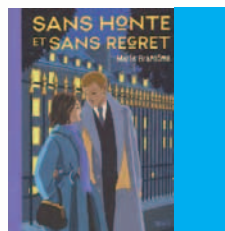
- D'avions et d'aviateurs.
- Le sujet ?
- Pendant la nuit de Noël 1957, une jeune pilote s'égare au-dessus de la mer du Nord. Tout se ligue contre lui et il pense ne plus avoir que quelques minutes à vivre quand soudain...

Le récit est raconté à la première personne, ce qui donne beaucoup de force à l'histoire.

Et enfin, si vous aimez l'anglais, si vous n'aimez pas l'anglais mais que vous voulez vous perfectionner, ce livre existe en édition bilingue.

Aucune excuse...

(L'enfant), Folcoche (Vipère au poing), interdit de parler du drame. May décrit avec beaucoup de lucidité le milieu dans lequel elle grandit : un milieu versaillais noble désargenté. De semaines en semaines, d'années en années se construit une jeune fille d'une force inouïe, que nous retrouvons dans les autres volumes :



Sans honte et sans regrets, et La Hors-venue, lequel s'adresse davantage à des adultes.

Avec tout ce qu'on a fait pour

toi a été primé de nombreuses fois à juste titre. Force des sujets évoqués, réflexions qu'ils suscitent, écriture travaillée. Ce sont des livres qui occasionnent une introspection et qui permettent d'avancer.



Avec tout ce qu'on a fait pour toi,
Marie Brantôme,
Seuil.

Ce roman, premier d'une trilogie, s'adresse à des lectrices (lecteurs ?) d'une certaine maturité.

Le récit se présente sous forme de journal. May a une dizaine d'années quand sa famille est victime d'un deuil très éprouvant pour chacun de ses membres, mais davantage encore pour elle. La mère, qui appartient à cette lignée des Madame Lepic (Poil de Carotte), Madame Vingtras



Le Berger,
Frederick Forsyth,
folio junior.

Pour les garçons qui n'aiment pas lire.

- Combien de pages ?
- Peu : 119.
- Des images ?
- OUI ! beaucoup, beaucoup d'illustrations.
- De quoi ?

Brûlage des végétaux

Par courrier du 6 juillet 2011 adressé à tous les maires du canton de l'arrondissement de Rambouillet, Monsieur le Préfet a rappelé le règlement concernant le brûlage des déchets verts à l'air libre.

Il souligne que l'arrêté préfectoral n° 80-572 du 2 juillet 1980 (texte disponible en mairie) régit uniquement le brûlage des déchets verts issus de travaux agricoles ou forestiers, et **que le brûlage des déchets verts de jardins et parcs est interdit toute l'année.**

Je compte sur vous pour prendre bonne note de cette réglementation, sachant que des sacs à déchets verts sont disponibles en Mairie.

Philippe HEURTEVENT - Maire d'Auteuil-le-Roi

Elagage

Notre Bulletin municipal de novembre 2010 faisait un point complet sur les obligations d'élagage qui incombent à tout propriétaire.

N'oublions pas qu'arbres et branches surplombant nos trottoirs et racines avançant dans le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

**Dernier
passage du
ramassage des
déchets verts
Lundi
12 décembre**

Information « Retraites »

Depuis le 8 septembre 2011 et chaque deuxième jeudi du mois, une permanence d'informations sur la retraite a lieu dans les locaux du Secteur d'Action Sociale à Montfort l'Amaury, 17 Place Robert Brault. La permanencière de la CNAVTS recevra de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Les assurés doivent prendre rendez-vous en appelant le 01 55 45 56 94

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi

14h00 - 19h00

Jeudi et vendredi

14h00 - 17h00

1^{er} samedi de chaque mois

9h00 - 12h00

Tél. 01 34 87 43 15

Fax 01 34 87 58 08

Site

www.mairie-auteuil-le-roi.fr

E-mail

mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr

Renseignements utiles

- Appels d'urgence : 112
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Centre Hospitalier Versailles :
01 39 63 91 33
- Médecin de garde : 15
- Mairie : 01 34 87 43 15
- SNCF (Méré) : 01 39 20 23 10
- Vétérinaire Auteuil : 01 30 88 55 30
- Paroisse : 01 34 86 01 43
- Pompes Funèbres (Montfort) :
01 34 86 41 09
- Caisse Primaire Ass.Maladie :
36 46 ou 0820 904 102
- Marchés :
Samedi matin :
la Queue-Lez-Yvelines
Dimanche matin :
Montfort et Beynes

État Civil

Mariages

**GARDY Stéphane
et ZHANG Huawenjing**
le 7 mai 2011

**MONTEIRO Stéphane
et DUSSART Gaëlle**
le 24 juin 2011

Naissances

Sean GARDY ZHANG
le 22 août 2011

**Gabriel ISANBERT
COURRÉGE**
le 4 septembre 2011



Châtaignier du parc de la Mairie